

# Forum annuel des Jeunes pour la Paix et la Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel

*Ouagadougou, 10 au 12 décembre 2018*

## DÉCLARATION DE OUAGADOUGOU DES JEUNES POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

Nous, jeunes femmes et hommes et représentant(e)s des organisations nationales et régionales de jeunes et de la société civile, réunis à Ouagadougou, Burkina Faso, à l'occasion du " Forum régional annuel des jeunes pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel " organisé conjointement par l'UNOWAS et la CEDEAO du 10 au 12 décembre 2018 avec le soutien du Gouvernement du Burkina Faso,

**RAPPELONS** que les Résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) du Conseil de Sécurité des Nations Unies appellent les États à prendre des mesures pour prévenir la radicalisation des jeunes et en éliminer les causes, et à investir dans la jeunesse,

**RECONNAISSONS** que la participation effective des jeunes femmes et hommes au processus de consolidation de la paix et de la sécurité est une mesure efficace pour permettre à la jeunesse ouest-africaine et sahélienne de jouer pleinement son rôle,

**PRÉOCCUPÉS** par la menace croissante qui pèse sur la paix et la sécurité, la radicalisation et l'extrémisme violent des jeunes de la région, et conscient du potentiel qu'ont les jeunes à consolider la paix :

1. **INVITONS** les gouvernements d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, les organisations régionales et les Nations Unies à prendre des mesures efficaces pour impliquer systématiquement les jeunes hommes et femmes à toutes les étapes des initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix ;
2. **DEMANDONS** aux gouvernements d'Afrique de l'Ouest et du Sahel d'assurer la protection des jeunes hommes et femmes et des organisations de la société civile qui sont à l'avant-garde des initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix ;
3. **PRIONS INSTAMMENT** tous les gouvernements d'Afrique de l'Ouest et du Sahel de renforcer les capacités des jeunes grâce à un système éducatif fonctionnel qui serve de base à des sociétés stables ;
4. **EXHORTONS** tous les gouvernements à mettre en œuvre le Protocole de la CEDEAO relatif au Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité du 10 décembre 1999, et son Protocole additionnel, le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CPCC) adopté par le Conseil de médiation et de sécurité en janvier 2008 (Règlement MSC/REG.1/01/08) ;
5. **APPELLONS** les organisations régionales, notamment la CEDEAO, le G5 Sahel, l'Union du Fleuve Mano et la Commission du Bassin du Lac Tchad, ainsi que les partenaires de développement, à associer les organisations de jeunes et les organisations de la société civile de la région à la conception et à la mise en œuvre de leurs projets et initiatives concernant la paix, la sécurité et le développement, conformément aux résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) ;
6. **RECOMMANDONS** la fourniture du soutien et du financement nécessaires à la mise en œuvre du programme d'entrepreneuriat et de mentorat de la CEDEAO ainsi que du programme régional de mentorat des jeunes validé lors du forum comme une mesure efficace pour promouvoir et consolider les processus de paix et de sécurité dans la région ;

7. INVITONS les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, les organisations régionales et les partenaires à soutenir la mise en œuvre de toutes les recommandations contenues dans l'étude "Jeunes femmes et hommes dans les processus de paix et de développement en Afrique de l'Ouest et au Sahel" ;
8. RECOMMANDONS l'appropriation des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) par les jeunes d'Afrique de l'Ouest et du Sahel et l'institutionnalisation du Forum annuel des jeunes pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
9. DEMANDONS aux partenaires techniques et financiers de continuer à appuyer les organisations de jeunes et les organisations de la société civile pour assurer l'application des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

**Fait à Ouagadougou, le 12 décembre 2018**